

NATIONAL LOAN FUND ASSURANCE SOCIETY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

DE LONDRES.

CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL

BENJ. HOLMES, ECR. PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR. W. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR. E. LUNX, ECR.

MEDECINS CONSULTANS.

F. T. BADGLEY, ECR. M. D. H. PELTIER, ECR. M. D. F. R. STARR, ECR. AGENT GENERAL POUR L'AMERIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

LES avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants. Les taux d'assurance sont réduits que la sûreté des assurances et de la société et peuvent varier.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés :

1. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les billets promissaires des assurés eux-mêmes. Ces billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

2. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

3. Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans la prime annuelle, soit en augmentation de la somme assurée — et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dix quatre années lui sera payé — et de là tous les ans.

4. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que si l'assuré ne s'est pas permis de le payer avant son terme pendant les quatre jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait.

5. Un bureau général pour l'Amérique britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE, les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émancipées de suite.

Le bureau s'assemble régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans aucune gêne.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, A CÔTÉ DU BUREAU DE POSTE.

F. CAMPION, Agent pour la ville.

Montréal, 12 Mars 1850.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JOVENUTIS.

LES SOUSSIGNÉS viennent de publier, sous ce titre, deux volumes en épreuves et édités et contenant un choix des principaux classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants :

- Extraits de Cornelius Nepos. Les 3a et de livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Félicité. Cicéron sur l'Amitié. Vie d'Agriocle, par Tacite. Prix 6s. 3d. Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Poésie contient : Les 3 premiers livres de l'Enéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide. Prix 5s. 6d. Les deux volumes se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d. ARMOUR et RAMSAY.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE,

D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39.

Table with columns for COUR DU BANC DE LA REINE, COUR SUPERIEURE, COUR DE CIRCUIT, and rows for various districts like Québec, Montréal, Trois-Rivières, etc., with dates.

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puisés.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et neuf Juges puisés.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges. (a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, cours actuel, et de des séances hebdomadaires pour certains objets, causes expartes, motions, etc. (b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, cours actuel. La Cour de Circuit, pour les Circuits de Québec et Montréal, respectivement, devra siéger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année; le mois d'août excepté. La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année. La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année. La Cour de Circuit, de Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques de mai, de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

AVIS

AUX ENTREPRENEURS D'EGLISES.

Messieurs les Syndics de la nouvelle Eglise de Saint-Césaire, comté de Saint-Hyacinthe, recevront des soumissions pour achever les tours et les clochers de la dite Eglise de ce jour au commencement d'avril prochain.

Celui qui suggérera la manière la plus solide, la plus conforme aux règles de l'art, de parachever les tours et les clochers de la dite Eglise, et qui donnera les meilleures garanties, avec des termes de paiement qui pourront s'accorder avec les moyens à la disposition des dits Syndics, aura l'entreprise. Toutes les propositions, suggestions, et plans devront être adressés francs de port au soussigné. St. Césaire, 5 Mars 1850. L. TERCOR, P.TRE.

Extrait du Tarif des impôts payables sur les importations d'après l'Acte 12, Vict. 1.

ARTICLES payant 30 pour cent: Epices. A fleur de muscade, gingembre, muscade, macaroni, noix, vermicelle, vinaigre et fruits de toutes sortes — payant 25 pour cent — Cordons, 3s par gal et 25 par ce. Eau de vie 2s par gal et 25 par ce. Genièvre, 2s par gal, 1s par ce. Vin, 1s 6d par gal et 25 par ce. vin en bouteille, 4s par gal et 25 par ce — payant 20 pour cent: Animaux de toutes sortes, bœuf, fromage — Flour, houblon, jambon, harl, son, et toutes espèces de grain [excepté le blé, libre] — payant 12 1/2 pour cent: Ardoises, acajou, anhois, arrowroot, bière, souliers, balais, broches, bardoux, bijouterie, chaînes, chandelles, chocolat, café, cacao, café vert 4s 8d par gal et 12 1/2 par ce. de rotin, de coton manu, coutellerie, cuir, cartes à jouer, colle forte, crin, etc., etc. caoutchouc, cire, drogues esp. thérbentina, éponges, encens, étoffe en laine, fleur de maïs, fleur artificielle, farine, foin, ferromerie, ferblanc, graisses de toutes sortes, harnais, hennards, huiles, huiles, toutes sortes,ivoire, instruments de musique, lampes, livres blancs, kard premier choix, liège, marinades, mastie, miel, mécanisme, marbre poli, melasse 3s par quingal et 2 1/2 par ce. meutarde, meuble de ménage, ombles, plomb, poterie, plumes, poisson, peintures, papier, parfumerie, pianos, pipes, patates, quincailleries, riz, savon, sucre raffiné ou candi 14s par gal et 12 1/2 par ce. sucre 9s do sirops, secoux sel 1s par minot et 12 1/2 par ce. saucés, soories, sanguettes, toiles, tabac en poudre 1d par lb et 12 1/2 par ce. tabac non manufacturé 1d par do thé 1d par do. venis, végétaux, volailles, vitres, whisky à preuve 3d par gal et do. zine, — ayant 2 1/2 pour ce; aneres, acier et castille, articles pour teintures, billots à scier, cables, charbon et coke, fer en har, fer en feuille, graisse, gou Iron, huile d'olive, etc.

ETABLISSEMENT DE RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIURE

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

sur la

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL — £50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRESIDENT. JOHN YOUNG, ECR. VICE-PRESIDENT. Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECR. Secrétaire. Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BORRET, PRÉSIDENT. JOHN G. MACKENZIE, ECR. Vice-Président. Directeurs. WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR. M. P. P. HEW RAMSAY, ECR. Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

Quercy.—L'Hon. W. WELCH, ECR. L'Hon. J. MORIN.

GERANTS DANS LE CANADA.

Sole.—R. Barrow, ECR. Bouchon.—Tass, Tail. ECR. St. Andrews.—Frank Far. St. Hyacinthe.—Boucher de la Bayou, ECR. St. Johns.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Robertson, ECR. Hunt.—R. B. S. Hawksbury.—Georges Hamilton, ECR. Stanstead.—P. Jodt, ECR. Danham.—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendance de la valeur et de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Rentes de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, prenant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risques sur de s'individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont PLUS BAS que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer au Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

Table with columns: AGE A ATTENDRE (50, 55, 60, 65) and rows for ages 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 Mars 1850.

BUSTE DE MGR. DE MONTREAL.

Le Soussigné, acquéreur du Buste de Monseigneur de Montréal, sculpté par M. Chs. Bullet, prévient les nombreux membres du clergé, et autres personnes, qui en ont retenu des exemplaires, qu'il est prêt à les leur livrer. Ce Buste est de grandeur naturelle et a fait l'admiration des Connaissieurs par sa ressemblance parfaite. Aussi, Statues de la Ste. Vierge de différentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pouces pour Ecoles, Chapelles, maisons; Bustes en petit de Monseigneur et de M. Chiniquy, etc., etc.

P. E. PICAULT. Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours. Le Soussigné a aussi de beaux ENFANS Jesus en cire, de différentes grandeurs pour Ecoles et Chapelles, etc. Montréal, 23 Octobre 1849.

ARCHITECTURE. CHS. BAILLARGE, architecte, au vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

BONS PROVINCIAUX.

BUREAU DU RECEVEUR-GÉNÉRAL.

Toronto, 22 février, 1850.

MONTANT DES BONS PROVINCIAUX

payables à 12 Mois de date, avec intérêt à six pour cent. Précédemment émis. £630,820 0 0 Emis pendant la semaine finissant ce jour 3,090 0 0 Total émis. £633,910 0 0

Moins reçu pour droits publics depuis la 1ère émission, 17 juillet, 1848. £438,097 10 0 A déduire, montant dû et remis en argent, intérêt non compris. £438,097 10 0 492,457 10 0

Actuellement en circulation. £145,452 10 0 (Signé) E. P. TACHÉ, Receveur-général.

Certifié (Signé) JOS. CARY, Député Inspecteur-général.

ATTENTION !

On imprime à ce Bureau: Adresses, Billettes, Billes d'invitation, Lettres funéraires et JOURS de toutes façons: S'adresser à

JOSEPH RIVET, Imprimeur des Mélanges Religieux, rue St. Denis près de l'Église. Montréal, 21 septembre 1849.

College de Bytown. LE COLLEGE DE BYTOWN s'ouvrira de nouveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE. Cette maison embrasse ce qui est généralement enseigné dans les autres collèges. Outre le latin et les autres études classiques, l'étude du français et de l'anglais soignée tout particulièrement. Les parents ont à pourvoir à la nourriture de leurs enfants qui, trois fois le jour, auront une demi-heure pour prendre leur repas dans de respectables maisons choisies ad hoc; le reste du temps se passe au collège.

Le prix de la résidence sus-désignée ainsi que de l'école est de £4 par année payable d'avance au moins par quartier. Bytown, 3 septembre 1849.

NOTICE SUR L'EXHUMATION

ET LE 78ME ANNIVERSAIRE

DE LA REV. MÈRE ROUELLE, (DÉCÉDÉE LE 23 DEC. 1771) FONDATRICE ET PREMIERE SUPERIEURE DES SŒURS DE LA CHARITÉ, DITES SŒURS GRISES, DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL.

A vendre à ce Bureau Montréal, 28 décembre, 1849.

MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE

DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHINIQUE, P.TRE.

Le soussigné à l'honneur d'informer M. M. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-Bte. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ATTENTION!!!

A VENDRE, A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE.

Neufaine pour se préparer à la Fête de la naissance de N.S.S.J.C. Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduit de l'italien, d'après la dernière Edition de Rome. PRIX: Un Écu la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL. Pour 1850.

A vendre chez L. R. FABRE et Cie. St. Vincent, No. 3. 16 nov 1849.

LE SOUSSIGNÉ à l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Eglise, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tout ce qui est en usage pour les fabriques, bougies, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme oliberrum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés. Les avances libérales qu'il a reçues des précédentes maisons d'Europe mettent le soussigné au mesure d'offrir à ceux qui désiraient faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir. Jn. Roy. Montréal 27 septembre 1849.

AUX FABRIQUES.

A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique.—Les conditions seront très-faciles.—S'adresser à J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth, Montréal, 2 mai 1849.

L. P. Boivin.

Notre-Dame et St. Vincent. A VERTIT de nouveaux pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Vincent vis-à-vis la Place Jacques quartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MON-TRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

LIVRES NOUVEAUX.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8 Do do do in-12 Do do do in-18 Do des Ecoles chrétiennes in-12 Gymnase moral. Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36 Do des petits enfants in-32 Do des enfants peux. in-32 Do de l'éducation chrétienne, in-18 Do Morale et Libéraire, in-12 Do Instructive et amusante, in-18 Do Catholique de Lille, in-18 Etc. etc. etc. AUSSI: Un assortiment très varié de LIVRE DE PRIÈRES avec rubriques ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits. LA REMISE DES DROITS EST ACCORDÉE AUX ACHETEURS. E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3. } 21 mai 1849.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désiraient prendre des LEÇONS de Musique.

P. GARNOT, Professeur de Français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc

Coin des rues Dorchester et Saint-Jacques, Montréal, 9. nov. 1848.

L. A. HUGUET LATOUR,

Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PASTRES frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnis qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc doivent être adressés, francs de port, aux Editeurs des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, .£0 2 6 Chaque insertion subséquente, . . . 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, . . . 0 3 6 Chaque insertion subséquente, . . . 0 0 11 Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, . . . 0 0 1 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE, & Cie., Libraire Trois-Rivières, VAL. GUILLET, ECR. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, P.TRE. Y. Ste. Anne, M. P. FLOTE, P.TRE. Direct. Rivière du Loup, M. J. BARBEAU, St. Alban, M. H. AUBERTIN, Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'école près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis

PROPRIÉTAIRE. JOSEPH RIVET Imprimeur RÉDACTEUR EN CHEF. JOS. LAROCQUE, P.TRE.